

RÈGLEMENT DU JEU

PASSEZ VOTRE BAC PRO'(TÉINE)

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR ET DURÉE DU JEU-CONCOURS

La société N Lab, société par actions simplifiée unipersonnelle dont le siège social est situé 38 rue de Berri – 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris (ci-après l'« Organisateur »), organise un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat intitulé « PASSEZ VOTRE BAC PRO'(TÉINE) » (ci-après le « Jeu »).

Le Jeu se déroulera sur le site internet www.nutrimuscle.com entre le 20 août 2025 et le 15 septembre 2025 à 23h59. Le tirage au sort et l'annonce des trois (3) gagnants interviendra le 16 septembre 2025.

Cette opération n'est ni parrainée, ni organisée par Instagram, Facebook, Twitter, Google, Apple ou Microsoft.

La société organisatrice se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler son opération à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants. Le règlement modifié par avenant(s), sera déposé, le cas échéant à la SELAS ACTA - Commissaires de Justice associés - 25 bd Joffre 54000 NANCY - Office de Metz 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1. Le Jeu est gratuit et ouvert à toute personne physique âgée de plus de 16 ans au jour de sa participation, résidant en France ou à l'étranger, quelle que soit sa nationalité, à l'exclusion :

- des membres du personnel de l'Organisateur,
- des personnes ayant directement ou indirectement participé à la conception, l'organisation ou la réalisation du Jeu,
- ainsi que des membres de leur famille (ascendants, descendants, conjoints).

2.2. Tout participant mineur doit obtenir l'autorisation expresse et préalable de son représentant légal pour participer. L'Organisateur pourra en demander la preuve à tout moment.

2.3. La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

2.4. Le Jeu est soumis à la loi française applicable aux jeux et concours.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer, le Participant doit :

- Regarder la vidéo PASSEZ VOTRE BAC PRO'(TÉINE) hébergée sur la plateforme YouTube
- Mentionner les erreurs commises dans la vidéo sur un formulaire Typeform
- Un tirage au sort parmi ceux ayant trouvés les 10 erreurs sera organisé pour déterminer les 3 gagnants

Toute participation incomplète, erronée ou frauduleuse sera annulée.

ARTICLE 4 – DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi l'ensemble des participations ayant trouvé les 10 erreurs sur le formulaire Typeform prévu à cet effet (conditions de l'article 3.)

Le tirage au sort sera réalisé par l'Organisateur le 16 septembre 2025.

Les gagnants seront contactés par email. En l'absence de réponse du gagnant dans un délai de 7 jours calendaires, le lot sera définitivement perdu et un nouveau tirage pourra être effectué.

ARTICLE 5 – PRIX

Les 3 gagnants remporteront le lot suivant :

- 1 année de compléments alimentaires Nutrimuscle,
- 1 année d'abonnement en salle de sport,

La valorisation des prix se fait de la manière suivante :

- Compléments alimentaires = 50€/mois pendant 1 an = 600€
- 1 an salle de sport = max 50€/mois pendant 1 an = 600€

La remise des gains se fera sous forme de cartes cadeaux envoyées par courriels aux gagnants.

- 600€ compléments alimentaires Nutrimuscle (6 cartes cadeaux de 100 euros)
- Abonnement = remboursement sur justificatif

ARTICLE 6 – RESPONSABILITÉ

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable :

- en cas de perte, de vol, de dégradation ou de retard lors de la remise du lot,
- en cas d'utilisation frauduleuse ou détournée du lot,
- en cas d'erreurs liées aux coordonnées communiquées par le Participant,
- en cas de problèmes techniques, de dysfonctionnements du réseau Internet ou d'interruptions de services empêchant la participation.

En cas de force majeure, l'Organisateur se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le Jeu sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

ARTICLE 7 – DONNÉES PERSONNELLES & DROIT À L'IMAGE

Les données personnelles collectées dans le cadre du Jeu sont nécessaires à la gestion des participations et à l'attribution du lot. Elles sont traitées par l'Organisateur conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD).

Chaque Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation du traitement, ainsi qu'un droit d'opposition. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à : contact@nutrimuscle.com.

En participant au Jeu, les gagnants autorisent expressément l'Organisateur à utiliser, à titre gratuit, son prénom, initiale du nom de famille, photographie et/ou témoignage dans le cadre de la communication relative au Jeu (site Internet, réseaux sociaux, newsletters), pour une durée maximale de douze (12) mois et sur le territoire de l'Union Européenne.

ARTICLE 8 – GRATUITÉ DE LA PARTICIPATION

La participation au Jeu est gratuite et sans obligation d'achat. Elle requiert uniquement une connexion Internet. Les frais de connexion éventuellement engagés pour participer ne sont pas remboursés.

ARTICLE 9 – LITIGES

Le présent règlement est soumis au droit français.

Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution du règlement sera, à défaut d'accord amiable, porté devant les tribunaux compétents du ressort de la Cour d'appel de Paris.

ARTICLE 10 – CONSULTATION DU RÈGLEMENT

Le règlement du jeu est déposé à la SELAS ACTA - Commissaires de Justice associés - 25 bd Joffre 54000 NANCY - Office de Metz 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3. Il peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande auprès de la société organisatrice ou est consultable gratuitement sur le site Internet de Nutrimuscle, sur la page dédiée à l'opération PASSEZ VOTRE BAC PRO'(TÉINE) <https://www.nutrimuscle.com/pages/rentree>.